

- III - EVOLUTION DES CANAUX -

- III-2 LE XIX^o SIÈCLE LE TEMPS DES CHANGEMENTS -

Dans ce début du XIX^e siècle, l'agriculture se développe, innove, la pomme de terre se vulgarise, des prairies artificielles sont semées, de nouvelles cultures sont essayées et les irrigations nécessaires à ces changements se développent. De nouveaux besoins d'eau se créent. En même temps la situation s'inverse : l'usage de la force hydraulique, même s'il reste indispensable, n'est plus prioritaire, l'irrigation devient la fonction principale des canaux.

Le canal du moulin des Mées arrose une grande partie des parcelles agricoles situées entre le confluent de la Bléone et la ville. Il passe au plus haut qu'autorise le relief pour arriver jusqu'à la chute du moulin, et ensuite, arroser les jardins sous la ville et les terres des bastides des Bourelles jusqu'à Saint-Michel. Cette surface importante n'a pratiquement pas évolué depuis le XVI^e siècle et ne peut pas s'étendre car le canal suit déjà au plus près les courbes de niveau pour ne pas perdre de pente et irriguer le plus de surface possible.

“La Durance est la plus fâcheuse rivière de France, elle change aussi souvent de place que le soleil et n'a rien d'arrêté que ses changements et ses ravages.”

COULON , Rivières de France 1644

Le canal du moulin de Dabisse, depuis le XII^e siècle, arrose une petite bande de propriétés comprises entre Saint-Michel, Dabisse, les Bastides Blanches et la Durance, espace qui est parfois rogné par la Durance en crue. Au XIX^e siècle, avec la dérivation Salvator, puis le canal du Thor, (dont nous verrons la genèse plus loin), c'est tout le Plan qui, s'il a de l'eau en quantité suffisante, peut être irrigué et gagner considérablement en richesse. Cela provoque des bouleversements, un déséquilibre dans la commune qui jusque là avait son riche terroir au nord des Mées. Grâce à l'arrosage le Plan, partie éloignée de la ville, est susceptible de gagner en puissance économique.

“Toutes les communes riveraines et même des particuliers pour leurs arrosages, leurs moulins et autres usines, ont des prises sur le cours des rivières qui nécessitent des fossés, des barrages faits par des piquetages, des clayonnages , pour dévier les eaux sur les bords et les introduire dans leurs canaux.

Ces travaux frayant un passage aux eaux, portent dans les creux des rivières de forts courants, et souvent le courant principal, du côté des prises, et leur en font corroder les terres. C'est ce que l'on voit tous les jours et de manière à ne mettre aucun doute sur les dommages qu'occasionnent les prises d'eau.”

Esprit RAIBAUD L'ANGE

in Journal de la société d'agriculture des Basses Alpes-1839

Vers 1825, le Plan, conscient de son potentiel et entraîné par Esprit Raibaud L'Ange, le nouveau propriétaire de Paillerols, estimant que la commune n'aide pas suffisamment à ce développement, demande à être érigé en commune autonome et à être libéré de la tutelle des Mées qu'il juge partielle à son égard. Les arrosages, ou plutôt le manque d'eau, ne sont pas la seule raison de cette volonté mais y ont une très grande part, en sont le catalyseur.

Le canal du moulin de Dabisse doit contenir deux moulans d'eau (environ 500-550 l/s) "un de ces moulans sert à l'usine du Plan et tombe dans la rivière, l'autre est consacré à son arrosage. Comme ce canal a peu de pente, il ne porte son eau que sur une petite surface de terre, et ses immenses plaines sont privées du bienfait de l'arrosage. La ville n'a pas ce désavantage, elle met trois moulans (environ 750 l/s) dans son canal et comme il est supérieur aux terres, ainsi que son moulin, on peut mettre à profit toutes ses eaux.

EXTRAIT du Registre des Arrêtés de la Préfecture
des Basses-Alpes.

Du 4. Juillet 1822.

Le Préfet

Du Département des Basses-Alpes, Chevalier de la
Légion d'Honneur.

Vu la pétition par laquelle plusieurs habitants du quartier du plan dépendant de la commune des Mées exposent que le canal qui servait à l'irrigation de ce quartier a été plusieurs fois détruit par les empiétements de la Duranco et qu'ils se trouvent par l'état de choses dans le cas de voir périr leurs récoltes faute de moyens d'irrigation ils demandent en conséquence 1° que l'eau du Canal de la Blème leur soit concédée pendant trois jours de la semaine. 2° qu'il soit établi un règlement pour prévenir et réprimer les abus de la jouissance de cette eau, 3° &c.

Elles sont si abondantes, qu'après avoir arrosé toutes les plaines de la ville, elles pourraient arroser la majeure partie de celles du Plan, si l'administration municipale ne s'obstinait à vouloir établir entre les habitants de la même commune des droits et des privilèges, ou pour mieux dire, des abus qui privent les uns d'une chose indispensable, qui est parfaitement inutile aux autres, mais satisfait seulement leur amour propre et leur commodité. Grands motifs pour ruiner une partie des habitants d'une commune, sans profit pour l'autre"(Mémoire de Séparation. Mai 1827. Archives ADM).

Cette opposition va durer près de cent cinquante ans, jusque vers 1960, avec des moments souvent très tendus. A plusieurs reprises, la scission manque de très peu de se réaliser, notamment en 1848 puis en 1850. De cette tension, ville et Plan, resteront des cicatrices, des haines, durant de nombreuses décennies. *"Les habitants du Plan sont méprisés à la ville où on les regarde comme des étrangers au point que les jours de fêtes publiques, on les empêche de concourir pour les prix qui sont donnés par la mairie, et lorsqu'il s'en glisse quelques uns dans les rangs, le peuple de la cité les repousse par des voies de fait, comme n'étant pas de la commune". (Mémoire de Séparation. Mai 1827. Archives ADM).*

En ce XIXe siècle, les choses bougent; c'est le début de l'industrialisation, de la mécanisation, des prises de conscience politique. Notre département, même s'il met un certain temps à réagir, suit aussi ce processus.

Des cultures nouvelles sont expérimentées, la sériciculture se développe, les habitudes alimentaires se modifient, se diversifient. Bien sûr, les changements sont lents à se mettre en place et les résistances sont plutôt dues à l'attachement aux anciennes pratiques. On hésite à modifier sa façon de vivre, de travailler, par devoir envers les méthodes traditionnelles et par crainte de déstabiliser ce système ancestral.

La ferme école départementale installée à Paillerols en 1849, avec Henri Raibaud L'Ange comme directeur, contribue par ses innovations, son dynamisme à stimuler les agriculteurs. *"Cet établissement est destiné à former des agents éclairés, propres à hâter les progrès de l'agriculture locale. Le but des fermes écoles est de faire de l'agriculture un état professionnel aussi attrayant qu'utile et de ramener vers les champs la classe agricole qui, faute de profit, est souvent exposé à l'abandonner". (Rapport du Préfet au Conseil Général. Session de 1850).* Le préfet lui aussi croit en ce développement : *"Nous avons enfin obtenu la concession d'un chemin de fer sur les bords de la Durance (il n'arrivera à Sisteron qu'en 1872). Bientôt notre isolement cessera; nous trouverons pour nos produits un écoulement facile qui en décuplera la valeur; nos richesses ne resteront plus enfouies; l'industrie pénétrant dans nos montagnes, utilisera nos cours d'eau, exploitera nos gisements houillers et, par le bien-être et l'aisance qu'elle répandra autour d'elle, arrêtera le dépeuplement qui chaque jour fait de nouveau progrès.(...)L'ouverture des voies de communication, l'amélioration de celles qui existent, est en effet la question capitale dans ce pays.(...)Notre département, à ce point de vue comme à tant d'autres, est dans une situation exceptionnelle. Ici tout est à faire et, à peine fait, bientôt à refaire; la lutte entre l'homme et la nature est incessante. L'agriculture, grâce à l'heureuse impulsion que leur donnent des*

hommes spéciaux et distingués, dont le nom est dans toutes les bouches, améliorent leurs procédés, augmentent leurs produits, la routine disparaît, de nouvelles cultures se vulgarisent.” (...) (Rapport du Préfet au Conseil Général Session de 1857).

Le canal du moulin des Mées, irrigue tout le terroir en amont du village, surface qui, comme nous l'avons dit, ne peut pas s'étendre. Il connaît évidemment des problèmes de dégradation de la prise d'eau, dus aux crues de la Bléone, même sérieux, ces problèmes sont gérables. La prise est certes vulnérable, comme toute prise, mais le canal de tête s'écarte rapidement du lit de la rivière, la crue n'entraîne que la prise elle-même. Son droit d'eau étant de trois moullans, l'eau est suffisante pour les surfaces à arroser.

“C'est le beau père. Ça lui a pris l'autre nuit en arrosant le pré. Je l'avais mis au bout pour m'avertir quand l'eau arriverait ; moi je surveillais la martellière. Je sais qu'il est venu deux ou trois fois à la maison pour boire, je l'ai vu passer sous la lune, puis, d'un long moment il n'a plus bougé. J'ai crié : Janet. Oh ! Janet. Rien. Il ne répondait pas. Sur le coup je ne me suis guère inquiété ; je le connais ; il se couche dans l'herbe et tant que l'eau ne lui chatouille pas la tête il ne se réveille pas. C'est sa manière à lui. Je lui ai dit cent fois : Un beau jour vous vous noierez. Ca lui fait autant...”

Jean GIONO - Colline - page 22

Au XXe siècle, les moulins à farine deviennent de moins en moins rentables, et utilisent l'énergie électrique. En 1950, *“Madame Félicie Queyrel, propriétaire du moulin, ayant provisoirement fermé son moulin, néglige depuis un certain temps l'entretien de la prise d'eau dudit canal qui lui incombe cependant suivant le cahier des charges de l'acte de bail de 1811 toujours applicable. (...) Chaque jour de nombreuses plaintes de la part des arrosants, qui par suite du manque d'eau dans le canal du moulin, qui sert également aux arrosages, voient dépérir leurs récoltes.”* (DCM des Mées du 16 juin 1950). En 1951, le moulin à farine s'arrête définitivement de fonctionner hydrauliquement, et Madame Félicie Queyrel, par un acte notarié du 14 mars 1951 *“fait abandon de la prise d'eau du canal du moulin ainsi que des berges et du lit dudit canal dans le but de s'affranchir de la servitude qui y est attachée.”* (DCM des Mées du 31 mars 1951). Les arrosants des Mées, soutenus par la municipalité s'organisent pour faire face à cette nouvelle situation. Le 28 janvier 1954 ils se regroupent en Association Syndicale Autorisée (ASA) du canal du moulin des Mées.

Pour irriguer le terroir en amont des Mées, s'ajoute au canal du moulin, le petit canal du Trou du Laurent, qui capte l'eau de quelques sources du quartier des Varzelles. Cette petite association d'arrosants, se transforme en Association Syndicale Autorisée (ASA) du canal du Trou du Laurent en 1944.